



1582^{ème} section de La Rochefoucauld en Angoumois
Disparition de notre camarade Guy PICHON,
né le 20 septembre 1930 à La Rochette (16)
mort à La ROCHEFOUCAULD(16) le 15 juin 2023 dans sa 92^{ème} année

Nous sommes réunis, en ce samedi 17/06/2023 afin de rendre un dernier hommage à notre ami Guy.

Avant d'évoquer rapidement ce que fut sa vie au sein de nos formations, mes pensées se tournent vers vous, Fabienne sa fille, Thomas, son petit-fils, vos familles unies, vos proches et vos amis, aujourd'hui dans la peine. En ces moments de profonde tristesse, nous partageons votre grand chagrin.

Guy, que nous avons connu en activité était adhérent de notre Amicale des AC PG TOE CATM OPEX et Veuves. C'est aujourd'hui à la fois un Gendarme et un Ancien Combattant que nous accompagnons avec respect et affection à sa dernière demeure.

L'emblème national ici présent rappelle l'attachement profond de notre ami Guy, à son pays et à ses valeurs.

Guy était né le 20/09/1930 à La Rochette, village Charentais. Ce petit village (533 h). Au Moyen Age, principalement aux XII et XIII^{ème} siècle, La Rochette se trouvait sur une variante Nord-Sud de la via TURONENSIS, itinéraire du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, qui passait par Nanteuil-en-vallée, LICHERES, SAINT-ANGEAU, ANGOULEME, MOUTHIER, BLANZAC et AUBETERRE.

Rappel de la carrière de Guy.

De 01/45 à 12/46 : ouvrier aux tuileries de La Rochefoucauld

De 01/48 à 12/49 : Exploitant agricole.

De 10/50 à 03/52 : Service Militaire au 13^{ème} Régiment Tirailleurs Sénégalais

De 03/52 à 10/55 : Retour à la vie civile comme exploitant agricole. Il se retire à Rivières.

Le 04/10/1955 : Entrée à l'Ecole de Gendarmerie à la 2^{ème} Légion de Gendarmerie Mobile.

Le 21/12/1955 : Il convolait en mariage avec Raymonde à TOUZAC (décédée en 02/2023).

Le 16/06/1956 : Affecté à la 2^{ème} Légion de Gendarmerie Mobile

Pendant cette affectation, il a participé à plusieurs missions :

Détaché en AFN le 27/01/1957

Maroc du 27/01/1957 au 28/02/1957

Algérie du 01/03/1957 au 16/06/1957, Il passe la frontière Maroc/Algérie, le 01/03/1957

Algérie du 17/12/1957 au 16/03/1958

Algérie du 11/04/1958 au 08/05/1958

Maintien de l'ordre.

Algérie du 12/12/1958 au 21/05/1959.

Le 09/03/1959, Guy est admis dans le corps des sous-officier de carrière.

Citation à l'ordre du régiment avec l'attribution de la Croix de la valeur Militaire avec étoile de bronze.

A contribué pour une large part à la mise hors de combat de nombreux rebelles, le 23/9/1961.

Affecté à la Légion de Gendarmerie Mobile à Montauban à compter du 01/01/1967.

Puis, suite à restructuration de celle-ci, devenue le commandement de circonscription Régionale de la gendarmerie Midi-Pyrénées., à compter du 01/08/1967.

Le 16/07/1969 affecté au CCRG Poitou-Charentes.

Le 12/01/1973 à AIGRE (16), blessure reçue par le fait du service.

Le 01/01/1985 il est nommé maréchal des logis/chef.

Le 21/09/1985 il est rayé des contrôles de l'Armée d'active.

Il se retire à TAPONNAT-FLEURIGNAC (16).

Il incorpore dans la réserve de la gendarmerie.

Le 01/10/1988 admis à l'honorariat du grade de Maréchal des logis/chef.

Le 01/10/1988 il est rayé des contrôles de la réserve de la gendarmerie,

Guy, homme discret, mais un caractère entier, il ne fallait pas le décevoir, mais fidèle avec ses amis.

Ses loisirs, ce fut le bricolage et le jardinage.

A ce jour, peu de personnalités m'ont autant impressionné, Guy avait ce caractère bien trempé et une mémoire des dates et des chiffres hors du commun « On lui devait le RESPECT ».

En lui rendant hommage aujourd'hui, j'associe par la pensée ses compagnons de route de la Gendarmerie et des Anciens combattants de tous les conflits.

Je demande à ceux trop nombreux, que je ne cite pas, de bien vouloir m'en excuser.

Mais Guy possédait une qualité précieuse. Il avait le sens de la justice et de l'honneur.

L'union départementale des ACPG CATM OPEX et veuves, ainsi que la section cantonale avec les amicales la ROCHEFOUCAULD en ANGOUMOIS dont je suis le porte-parole aujourd'hui, MOULINS sur TARDOIRE et de PRANZAC, de la section des Médailleurs Militaires de la ROCHEFOUCAULD. L'UNPRG et la gendarmerie, ses compagnons d'armes, les porte- drapeaux, ses amis, vous expriment sa solidarité en ces instants toujours difficiles ainsi que nos condoléances attristées et particulièrement émues.

Guy PICHON est titulaire :

1. *Médaille Militaire.*
2. *Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.*
3. *Témoignage de la Reconnaissance de la Nation.*
4. *Croix du combattant.*
5. *Commémorative AFN avec agrafe Algérie.*

A sa demande et à celle de sa famille, les décorations seront placées dans le cercueil.

